

Accueil, embarquement, débarquement à bord des trains des personnes à mobilité réduite

Contexte :

Les différents trains du Montenvers utilisés pour l'exploitation ont **été conçus et fabriqués dans les années 50 à 60** et l'accès aux personnes à mobilité réduite n'était pas prévue à l'époque.

Néanmoins, la Régie Départementale du Train du Montenvers a déployé un process permettant aux personnes à mobilité réduite de réaliser l'excursion au Montenvers dans les meilleures conditions d'embarquement/débarquement et durant le trajet. Ce process intègre bien entendu les contraintes imposées par les différents trains utilisés (hauteur du wagon, largeur des portes).

Avant l'achat du billet :

Pour toute demande d'accès PMR, l'achat se fait exclusivement en caisse du Montenvers (35 Place de la mer de Glace). Afin de valider votre accès à bord, le service caisses prendra contact avec le responsable de gare de Chamonix afin de s'assurer que les trains circulants soient compatibles avec la largeur de votre fauteuil. (Voir fiche largeur des portes page 2)

Si l'accès à bord est validé, nous vous demanderons de suivre les instructions que vous communiquerons les agents pour votre embarquement/débarquement et durant le trajet.

Pour information, cette procédure a été déployée et validée par l'Association des Paralysés de France.

Largeurs de porte des motrices et des remorques

MOTRICE

- La 41

65 cm



- La 42

66 cm



- La 43

64 cm



- La 44

65 cm



- La 45

64 cm



- La 46

60 cm



REMORQUE

- La 51

93 cm



- La 52

93 cm



- La 53

93 cm



- La 54

93 cm



- La 55

75 cm



- La 56

57 cm



PAS PLUS DE 200 KG